



Le Président Paul Biya a signé un décret portant création d'une mission militaire près l'ambassade du Cameroun en Algérie.

Le décret présidentiel précise que cette mission militaire couvre l'Algérie, l'Espagne et le Portugal, avec résidence à Alger. Ce décret abroge « toutes les dispositions antérieures contraires ».

La mission militaire est dirigée par un officier nommé par décret du président de la République et portant le titre d'attaché de défense. Ce dernier est le conseiller et expert auprès de l'ambassadeur en matière de défense.

Il est chargé, entre autres, de la protection des intérêts des forces de défense camerounaises « dans les limites admises par le droit international », de la protection des relations amicales entre les forces de défense du Cameroun et celles des pays accréditaires, de la recherche ouverte par « les moyens licites » des informations dans le domaine intéressant l'armée camerounaise, ainsi que de la prospection en matière d'équipements, ainsi que de la participation à leur acquisition, comme le renseigne le site StopBlaBlaCa.

Rappelons que ce décret intervient dans un contexte de tensions sportives entre les deux pays, après la victoire du Cameroun face à l'Algérie (2-1) le 29 mars dernier à Blida et qualificative

pour le Mondial 2022 au Qatar. Depuis cette date, les algériens ont lancé une sorte de fatwa sur les camerounais et multiplie des sorties au vitriol contre Samuel Eto'o, président de la Fecafoot.